

Maladie de Lyme: un "plan national" pour améliorer la prise en charge

- Actualité

Par AFP , publié le 29/09/2016 à 13:09 , mis à jour à 17:00

Paris - Le gouvernement a dévoilé jeudi son "plan national" pour améliorer la prise en charge de la maladie de Lyme, une annonce attendue de longue date par les associations de malades de cette pathologie émergente transmise par les tiques.

Parmi les quinze mesures présentées figurent le développement de nouveaux tests de diagnostic, une meilleure formation des médecins ou encore une information du public sur les dangers liés aux tiques.

"Ce plan vise à éviter le sentiment d'abandon et l'errance thérapeutique auxquels sont confrontés des malades de Lyme", a expliqué la ministre de la Santé Marisol Touraine, dans un communiqué publié à l'issue d'une rencontre avec les associations de patients.

Ces dernières, ainsi que certains médecins, critiquent la prise en charge insuffisante de cette pathologie infectieuse, évoquant de nombreux malades "non diagnostiqués ou mal soignés".

Transmise via une morsure de tique infectée par une bactérie, cette maladie se guérit facilement lorsqu'elle est prise tôt mais est difficile à identifier dans ses formes tardives, car ses symptômes peuvent être nombreux et ne sont pas spécifiques de cette affection (maux de tête, nausées, douleurs articulaires, etc.).

La maladie s'est développée ces dernières années parallèlement à la propagation des tiques, qui ont peu de prédateurs naturels, grâce à des conditions climatiques favorables.

- Des panneaux à l'entrée des forêts -

Le premier axe du plan gouvernemental vise à surveiller cette prolifération, en dressant une cartographie de la présence des tiques en France, en développant une application mobile pour signaler les morsures de ces parasites, ou encore en évaluant l'efficacité des répulsifs existants.

Des panneaux d'information seront aussi installés à l'entrée des forêts pour conseiller promeneurs et randonneurs.

Deuxième objectif: "*généraliser la surveillance épidémiologique*", car aujourd'hui on ne connaît pas précisément la fréquence de la maladie dans la population française.

Pour les professionnels de santé, parfois démunis pour savoir comment poser un diagnostic, le plan prévoit une sensibilisation au sujet dans le programme des étudiants en médecine et dans la formation continue des médecins généralistes.

Et, d'ici le printemps prochain, un collectif d'experts établira, en lien avec les associations, un protocole national de diagnostic et de soin, qui permettra d'uniformiser et de mieux rembourser la prise en charge des patients. Parallèlement, dans chaque région, un centre spécialisé sera désigné, pour y orienter les malades.

Le gouvernement rappelle aussi qu'il a saisi fin juin la Haute autorité de santé (HAS) pour étudier l'inscription de la maladie de Lyme dans la liste des affections de longue durée, ce qui ouvrirait droit à une prise en charge à 100% par la Sécurité sociale.

Le plan comporte aussi un volet recherche, destiné à évaluer les tests de diagnostic de la maladie, considérés comme encore peu fiables, et à en développer de nouveaux.

"*Nous sommes agréablement surpris par l'annonce du ministère et par la tonalité du plan*", a déclaré à l'AFP Anne Jourdan, présidente de l'association France Lyme, plaidant pour une mise en oeuvre rapide, avant les échéances électorales de 2017.

Elle regrette en revanche que l'Assurance maladie n'ait pas été représentée à la réunion au ministère de la Santé, ce qui n'a pas permis d'avancer sur la question des médecins poursuivis par l'Ordre des médecins ou la Sécurité sociale pour avoir utilisé des protocoles de soin non reconnus officiellement.

Quelque 27.000 nouveaux cas de borrélioses de Lyme (du nom de la bactérie transmise par la tique) sont officiellement déclarés chaque année en France, mais selon l'association de malades en colère Lyme sans frontières, ce chiffre serait en réalité bien supérieur, de l'ordre de "*dix fois plus*".

http://www.lexpress.fr/actualites/1/actualite/maladie-de-lyme-un-plan-national-pour-ameliorer-la-prise-en-charge_1835771.html